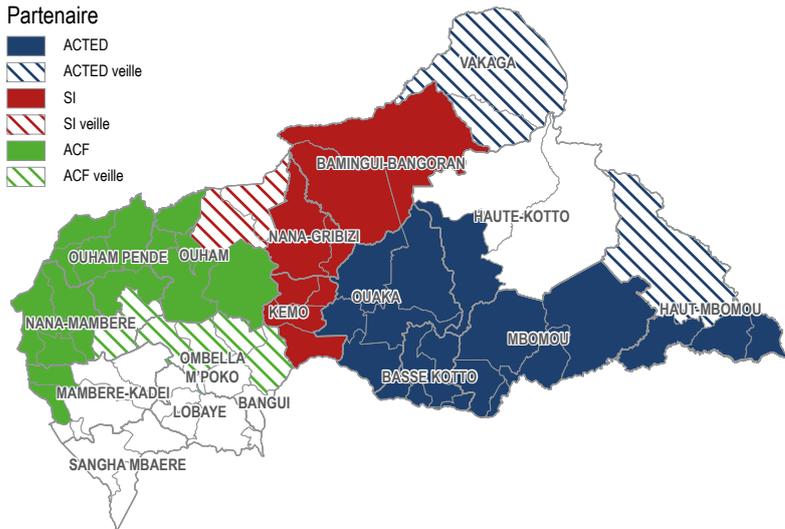




Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est un outil mis à la disposition de la communauté humanitaire pour assurer une veille humanitaire, réaliser des évaluations multisectorielles (MSA) des besoins, des distributions d'articles ménagers essentiels (NFI) et de biscuits protéinés-5 (BP-5), des interventions en eau, hygiène et assainissement (EHA) d'urgence et des activités de transferts monétaires (TM). Actuellement, le RRM est rendu possible grâce au soutien du service de la Commission européenne chargé de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA), et de la Direction suisse du développement et de la coopération (SDC). Tous les rapports, cartes et bulletins RRM sont disponibles sur la page RRM du portail [Humanitarian Response](#).

Couverture 2020



Trois organisations non gouvernementales (ONG) internationales – Action contre la Faim (ACF), ACTED et Solidarités International (SI) – sont les partenaires d'implémentation du RRM, coordonné par le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le RRM s'appuie sur les bases opérationnelles de ses trois partenaires, qui sont situées à Bambari (ACTED), Bangassou (ACTED), Bossangoa (ACF), Bouar (ACF) et Kaga-Bandoro (SI), sur une sous-base à Dékoa (SI), ainsi que sur des équipes mobiles situées à Bangui.

En 2020, la couverture du RRM comprenait quatorze des seize préfectures de la République Centrafricaine. Les préfectures de la Lobaye et de la Sangha-Mbaéré, ainsi que la capitale Bangui, n'étaient en effet pas couvertes par les partenaires du RRM. Alors que certaines sous-préfectures de la Haute-Kotto, de la Mambéré-Kadéï et de l'Ombella M'Poko n'étaient pas couvertes, la situation dans les autres sous-préfectures était suivie par une veille humanitaire des partenaires.

En 2020, 92 alertes ont été lancées et partagées avec la communauté humanitaire par les ONG partenaires. Ces chocs, dont 63% sont liés à des violences, ont affecté plus de 560 000 individus.

Mandat

Le RRM est conçu pour répondre aux chocs causés par des conflits et des catastrophes naturelles lorsque ceux-ci déclenchent un mouvement de population, ainsi que pour des chocs créés par des mouvements de retours ou des épidémies. Le RRM intervient en coordination avec la communauté humanitaire et apporte une première assistance en NFI, EHA, BP-5 et/ou TM en priorisant les populations vulnérables et les zones sans acteur humanitaire. Trois piliers clés sont définis dans son mandat :



Maintenir un système de surveillance humanitaire et d'évaluation des besoins afin d'informer les partenaires du RRM, ainsi que la communauté humanitaire, tout en veillant à une étroite coordination entre les différents acteurs ;

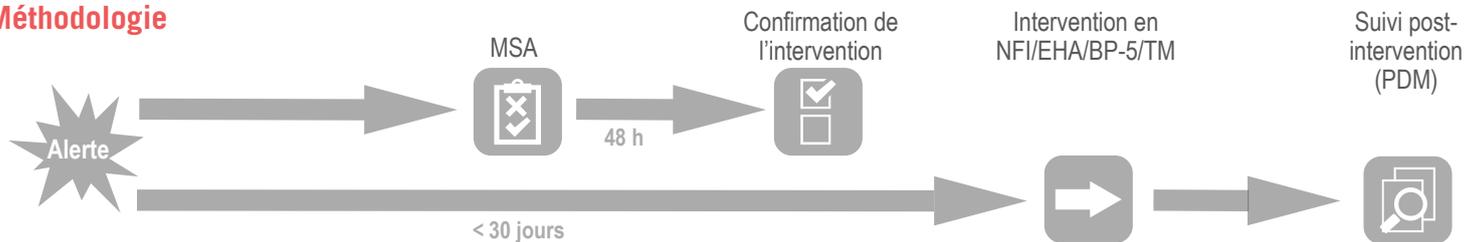


Fournir des NFI et assurer l'accès aux services EHA de base aux personnes les plus vulnérables touchées par un choc soudain (déplacements, retours, épidémies, catastrophes naturelles) ;



Développer des synergies avec d'autres acteurs afin d'apporter une assistance dans les domaines non couverts par le RRM (santé, protection, etc.).

Méthodologie



Le RRM intervient pour aider :



Les populations déplacées (au moins 100 ménages), dont le mouvement a eu lieu dans les 3 derniers mois et/ou qui sont accessibles depuis moins de trois mois.



Les populations retournées¹ ou rapatriées² spontanément (au moins 100 ménages), dont le mouvement a eu lieu depuis moins de 3 mois et/ou qui sont accessibles depuis moins de trois mois.



Les communautés hôtes³ (au moins 100 ménages).

¹ Le terme « retournés » désigne les personnes qui sont revenues sur leur lieu d'habitation initial à la suite d'une période de déplacement interne. ² Le terme « rapatriés » désigne les retournés des pays limitrophes. ³ Le terme « communauté hôte » désigne les résidents d'un lieu qui n'ont pas été déplacés suite au choc.

Alertes reçues ou émises par le RRM en 2020

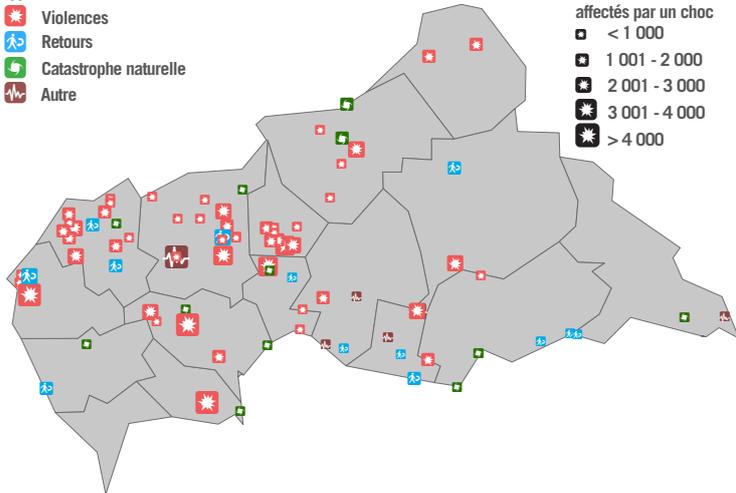
Répartition des alertes en 2020 :

Type et localisation du choc

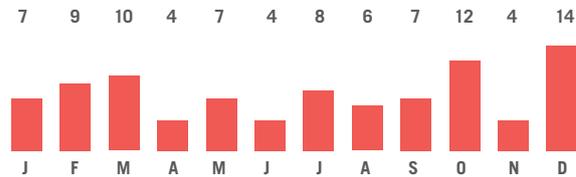
- Violences
- Retours
- Catastrophe naturelle
- Autre

Nombre d'individus affectés par un choc

- < 1 000
- 1 001 - 2 000
- 2 001 - 3 000
- 3 001 - 4 000
- > 4 000



Nombre d'alertes par mois en 2020 :



92

alertes en 2020

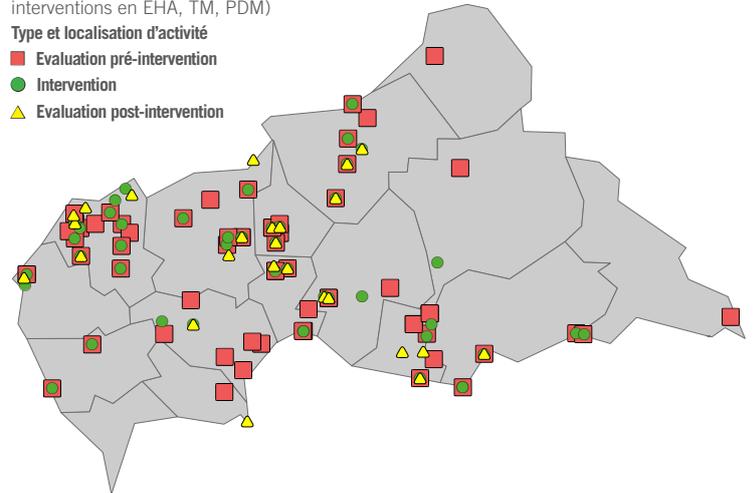
Aperçu des activités RRM en 2020

Répartition des activités en 2020 :

(MEX⁴, MSA, SMART⁵, distributions de NFI et BP-5, interventions en EHA, TM, PDM)

Type et localisation d'activité

- Evaluation pré-intervention
- Intervention
- Evaluation post-intervention



MEX :



Distributions de NFI :



Distributions de BP-5 :



MSA :



Interventions en EHA :



Interventions en TM :



Résultats des MSA en 2020

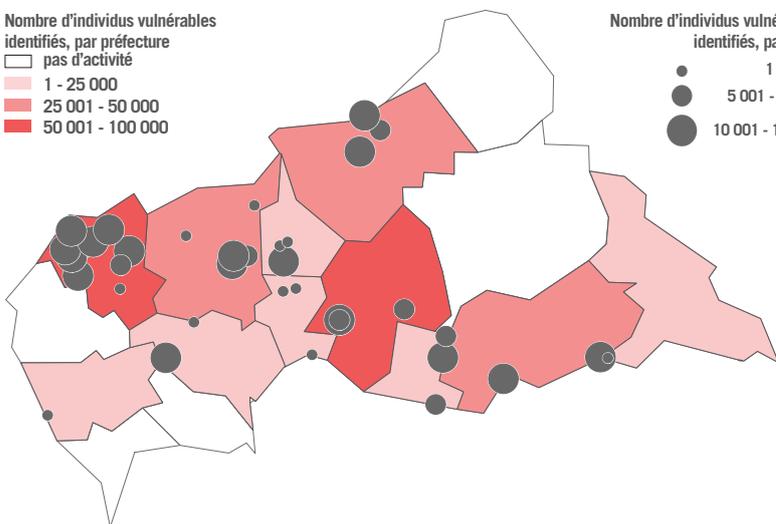
Individus vulnérables identifiés en 2020 :

Nombre d'individus vulnérables identifiés, par préfecture

- pas d'activité
- 1 - 25 000
- 25 001 - 50 000
- 50 001 - 100 000

Nombre d'individus vulnérables identifiés, par MSA

- 1 - 5 000
- 5 001 - 10 000
- 10 001 - 100 000



Individus vulnérables identifiés en 2020, par statut :

434 312

individus vulnérables

(97 132 ménages)

- Déplacés** 9%
- Communauté hôte** 67%
- Retournés** 20%
- Rapatriés** 4%
- Réfugiés** 0%



Le total des personnes vulnérables (434 312) identifié lors des évaluations multisectorielles est supérieur aux totaux des bénéficiaires NFI (178 405) et des bénéficiaires WASH (131 843), car les interventions RRM ciblent, en priorité, les populations déplacées et retournées.

Interventions recommandées, par secteur :

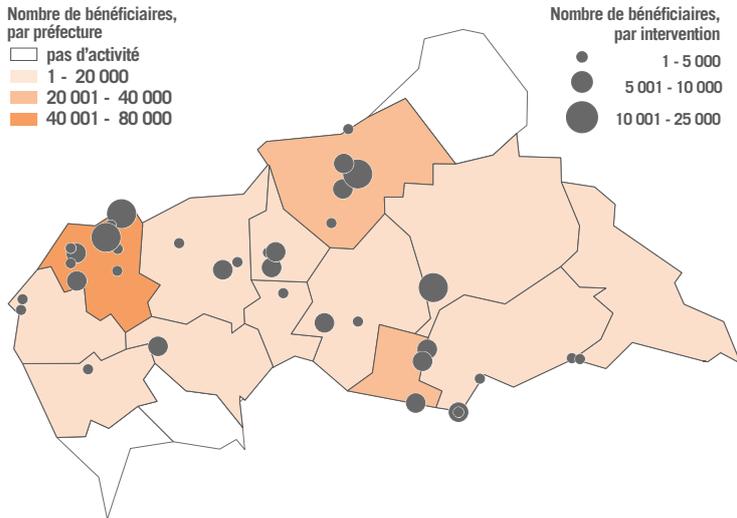
Chaque MSA formule des recommandations dans les secteurs concernés, basées sur les indicateurs clés collectés par le RRM. En 2020, le RRM est intervenu dans 70% des cas où une MSA recommandait une intervention en NFI et dans 70% des cas où une MSA recommandait une intervention en EHA.

NFI		97%⁶	Sécurité alimentaire		92%⁶
% d'interventions RRM		70%⁷	Protection		89%⁶
EHA		97%⁶	Education		89%⁶
% d'interventions RRM		70%⁷	Santé et nutrition		87%⁶
			Logistique		47%⁶

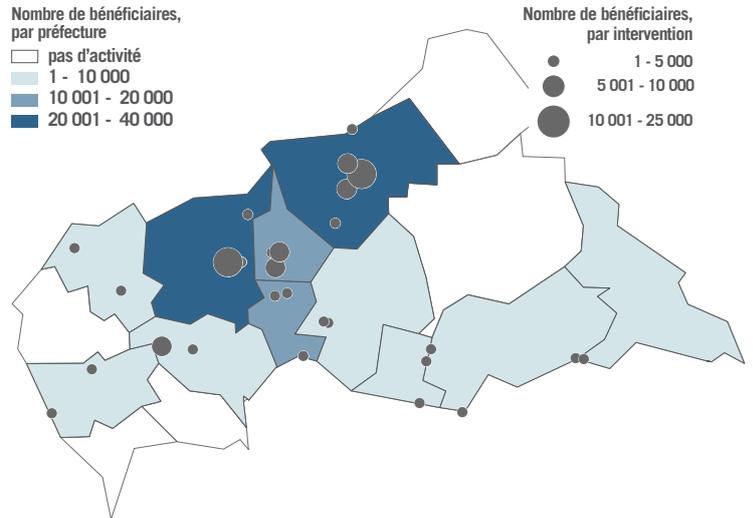
⁴ Missions exploratoires. ⁵ Dépistages nutritionnels. ⁶ Pourcentage des MSA recommandant une intervention dans le secteur concerné, sur un total de 38 MSA en 2020. ⁷ Pourcentage d'interventions réalisées par le RRM par rapport au nombre de MSA recommandant une intervention dans le secteur concerné.

Répartition des bénéficiaires en 2020

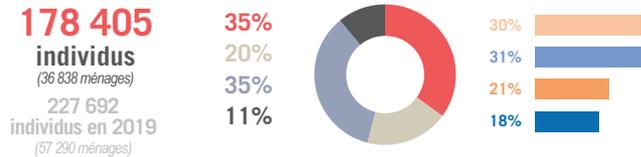
Distributions de NFI en 2020 :



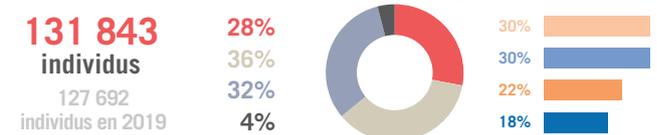
Interventions en EHA en 2020 :



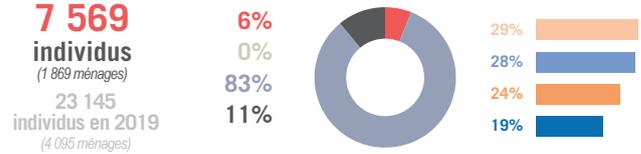
Bénéficiaires en NFI, par statut et démographie :



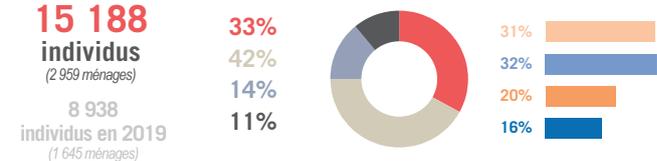
Bénéficiaires en EHA, par statut et démographie :



Bénéficiaires en BP-5, par statut et démographie :



Bénéficiaires de TM, par statut et démographie :



Légende :

- Déplacés
- Filles
- Communauté hôte
- Garçons
- Retournés
- Femmes
- Rapatriés
- Hommes

Délais

Le RRM étant un programme de réponse d'urgence, il a pour objectif de répondre aux chocs humanitaires dans les plus brefs délais. Toutefois, le contexte sécuritaire de la République Centrafricaine ainsi que les typologies de déplacement et les problématiques de protection spécifiques au pays présentent des défis importants pouvant avoir un impact sur la réactivité du programme. De même, les contraintes logistiques dues au délabrement des routes, notamment en saison des pluies, compliquent le travail des équipes RRM. Une méthodologie cohérente de calcul des délais de réponse a été mise en place par le RRM pour permettre l'identification des goulots d'étranglement et aider la prise de décisions au niveau stratégique.

Nombre de jours médian entre le partage d'une alerte et le début d'une MSA en 2020 :

7 jours

Le nombre de jours médian entre le partage d'une alerte avec le comité de pilotage et le début d'une MSA en 2020 a diminué en comparaison avec les années précédentes. En 2020, 54% des MSA ont commencé dans les 7 jours suivant le partage de l'alerte, contre 36% en 2019, 40% en 2018 et 38% en 2017. Les principales causes de retard rapportées par les partenaires continuaient d'être les difficultés d'accéder à la zone enquêtée en raison de contraintes sécuritaires ou logistiques ainsi que le manque de ressources humaines.

Nombre de jours médian entre le partage d'une alerte et le début d'une intervention en 2020 :

21 jours

En 2020, la moitié des interventions a débuté au plus tard 21 jours après le partage de l'alerte, contre 34 jours en 2019 et 29 jours en 2018. Quarante-quatre pourcents (84%) des distributions NFI et 68% des interventions EHA ont commencé dans un délai inférieur ou égal à 30 jours après le partage de l'alerte, contre respectivement 50% et 52% en 2019. Les causes principales de retard rapportées sont liées aux contraintes d'accès logistiques ou sécuritaires et à l'indisponibilité des équipes.

PDM en 2020

25 PDM réalisés en 2020

Satisfaction des bénéficiaires concernant les kits NFI reçus⁸ :

96% Qualité

91% Quantité



Les kits de cuisine et les bâches sont perçus comme les biens les plus utiles des distributions de NFI⁸.

93% des bénéficiaires estiment avoir reçu une distribution de NFI à temps⁸.

Les activités menées lors des interventions en EHA sont adaptées selon les besoins prioritaires identifiés pour chaque communauté. En 2020, parmi les activités réalisées, figurent la réalisation de **236 sessions de sensibilisation à l'hygiène**, la construction de **106 latrines d'urgence**, la réhabilitation de **132 points d'eau** et la mise en place ou redynamisation de **146 comités de gestion** de points d'eau ou de latrines.

⁸ Résultats basés sur 21 PDM réalisés en 2020 à la suite d'intervention en NFI. 2 676 entretiens (sur un total de 3 038 menés au cours de l'année 2020) ont été retenus pour cette analyse suite au nettoyage de données.